

TROPHÉES DE L'ALTERNANCE

DANS LA COHÉSION SOCIALE

*Employeur de plus de 250 salariés,
particulièrement investi dans l'alternance*

Publié le 11/04/2023

3F récompensée pour sa politique d'alternance

3F obtient le Trophée employeur décerné par l'OPCO (Opérateur de Compétences) Uniformation dans la catégorie des entreprises de 250 salariés et plus. Ce trophée attribué aux entreprises du secteur de la cohésion sociale récompense la politique d'Immobilière 3F en matière d'emploi des jeunes en alternance.

Le Trophée employeur de l'[OPCO Uniformation](#), remis pour la première fois cette année, distingue les entreprises qui mettent en place une politique favorable aux jeunes et à leur intégration dans le monde du travail.

Immobilière 3F s'est vu décerner ce prix le 3 avril dernier à l'occasion du lancement de la Semaine de l'alternance, en présence de Carole Grandjean, ministre déléguée chargée de l'Enseignement et de la Formation professionnels.

Ce prix vient récompenser les efforts de la société pour proposer une démarche qualitative en direction des jeunes, tant en amont de leur recrutement, en se rendant dans les écoles et les forums pour présenter l'entreprise, que lors de leur intégration au sein d'Immobilière 3F : accueil lors d'un séminaire d'intégration, modules de formation en ligne ou en présentiel, points hebdomadaires avec le tuteur, événements internes pour échanger dans un cadre convivial...

Chaque année, près d'une centaine d'alternants et d'alternantes de niveau Bac à Bac + 6 sont en effet accueillis grâce à l'engagement des collaborateurs de I3F et l'attention portée par les tuteurs qui les encadrent.